

Dépêche n°145647  
Lille, Vendredi 18 février 2011, 11:19:09

Sylvain Marcelli  
Ligne directe: 06 88 98 09 06

## Académie d'Amiens : le recteur propose aux élus locaux de limiter le nombre de classes uniques et de petites écoles

Le rectorat d'Amiens propose aux élus locaux de réfléchir à des regroupements d'écoles sur leurs territoires, pour anticiper les effets de la baisse démographique mais aussi améliorer les résultats des élèves. « Je n'ai pas de commande ou de consigne particulière de la part du ministère pour fermer les petites écoles, je veux simplement trouver des solutions pour améliorer les performances scolaires de l'académie », indique à AEF, jeudi 17 février 2011, le recteur Jean-Louis Mucchielli. « Je souhaite poser le débat sur les structures scolaires isolées car en Picardie, la taille des structures scolaires est très en dessous de la moyenne française, mais aussi des régions comparables », ajoute-t-il. En effet, plus de la moitié des écoles picardes ont entre une et trois classes, contre quatre sur dix au niveau national. De plus, 19 % des écoles ont une classe unique dans la région, contre 10 % en France. Enfin, le nombre d'écoles ayant plus de huit classes est moins élevé en Picardie (10 %) que la moyenne nationale (18,5 %).



Jean-Louis Mucchielli, recteur d'Amiens.

© Rectorat d'Amiens

**AEF :** En quoi l'existence de nombreuses petites écoles est-elle devenue un problème pour la Picardie ?

**Jean-Louis Mucchielli :** Ce n'est pas un problème mais un débat que je souhaite poser. Il y a 2 200 communes dans cette académie et 2 100 écoles : chaque village quasiment a son école. Cet éparpillement crée deux types de difficultés. D'une part, la forte proportion de classes uniques (22 % des écoles de la Somme par exemple) oblige à fermer des écoles entières lorsque le nombre d'élèves baisse : cela provoque un choc supplémentaire. D'autre part, on peut considérer que les enfants scolarisés dans une classe unique, dans un petit village, prennent un peu de retard par rapport aux autres. Ils ne bénéficient pas, par exemple, des discussions ou des échanges dans la cour de récréation. Cet isolement touche également leur professeur des écoles qui n'a pas de collègue avec qui monter des projets pédagogiques. Ce système inerte peut être un facteur de blocage dans la progression des jeunes. À l'inverse, regrouper des écoles peut créer une dynamique : les jeunes se mélangent, des projets voient le jour... Quand vous êtes au milieu d'une centaine d'élèves ou d'une vingtaine d'élèves, votre perception du monde est différente.

Alors que le nombre d'élèves est en baisse dans l'académie (nous allons perdre 753 jeunes en élémentaire à la prochaine rentrée), je propose aux collectivités locales, aux mairies et aux communautés de communes, d'ouvrir ce débat. Il revient aux élus de décider s'ils veulent anticiper ou attendre et subir les effets de cette hémorragie démographique. Je n'ai pas d'idée préconçue, je ne veux pas appliquer une norme ou un format, je souhaite simplement que la discussion puisse avoir lieu.

**AEF** : La recherche a-t-elle établi un lien entre les difficultés scolaires et la taille de l'école ?

**Jean-Louis Mucchielli** : Il n'y a pas de données scientifiques sur ce sujet. J'ai d'ailleurs suggéré hier au président du conseil économique et social régional de se pencher là-dessus. Nous allons aussi analyser les évaluations en mathématiques et en français de chaque école pour mesurer les écarts qui peuvent exister en fonction des structures. Mais déjà je m'appuie sur ce que me disent les professeurs et les inspecteurs. Et sur cet exemple : dix communes ont délégué la compétence éducative à la communauté de communes du Haut-Clocher, autour d'Ailly-le-Haut-Clocher, dans la Somme, ce qui a abouti au regroupement des écoles et à la création de trois structures comptant chacune une centaine d'élèves. Parmi ces derniers, aucun n'est à plus de 10 kilomètres de son domicile. Sur l'un des sites, l'école est proche du collège, ce qui crée un mini-campus du socle commun des compétences. Des liens se tissent et les enseignants des écoles et du collège luttent ensemble contre les prémices de l'illettrisme. Je suis convaincu que ce type de structure donne plus de chances aux élèves.

**AEF** : N'y a-t-il pas aussi derrière cette réflexion une volonté de réaliser des économies pour le rectorat ?

**Jean-Louis Mucchielli** : L'académie doit réduire cette année 112 postes de professeurs des écoles. Mais nous n'avons pas calculé le nombre de postes qui seraient économisés s'il y avait des restructurations. C'est une question de fond que je lance, pas une question conjoncturelle. Nous dépensons beaucoup d'argent pour aider les jeunes à se remettre à niveau mais il faut aussi se poser la question des structures pour ne pas freiner ces efforts. De la même manière, je pense qu'il faut s'interroger sur le lien entre la mobilité des jeunes à l'échelle de la Picardie et leur niveau de qualification : j'ai demandé à l'Insee de travailler sur cette question.

**AEF** : Comment est accueillie votre proposition ? Déjà, la presse locale se fait l'écho des inquiétudes des maires des petits villages qui ont peur de les voir se transformer en « villages dorts »...

**Jean-Louis Mucchielli** : Effectivement, il y a eu dans « L'Aisne Nouvelle » un article affirmant que je voulais créer des villages dorts. J'ai répondu qu'il s'agissait d'un détournement du débat. Mais j'ai aussi beaucoup de retours d'élus locaux qui reconnaissent qu'il y a là un vrai problème. Pourquoi ne pas lancer le débat ? Cela permettrait de sortir des réactions à court terme qui voient toutes les collectivités locales faire barrage dès qu'une classe doit fermer. Il faut se donner un horizon, dans une perspective de baisse démographique et de contrainte budgétaire.

---

**Contact** : Rectorat d'Amiens, Bérangère Bailly, communication, 03 22 82 37 67,  
[Berengere.Bailly@ac-amiens.fr](mailto:Berengere.Bailly@ac-amiens.fr)

---

**À lire aussi**

[Amiens : le recteur veut « favoriser une forte connexion entre écoles et collèges » pour prévenir l'illettrisme](#)

AEF n°140701 du Mardi 16 novembre 2010

---

Dépêche n°145647 © Copyright AEF - 1998/2011 - 12792  
 Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission, de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de AEF.